



conseil municipal

lundi 18 février 2013

à 20 h 30 à l'espace culturel - salle Dulcie September

ordre du jour

Lecture du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal en date du 14 janvier 2013

Décisions prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

secrétariat général

- Approbation du règlement intérieur du conseil municipal
- Désignation de conseillers municipaux au sein du comité consultatif « culturel »

urbanisme

- Avis de la commune sur la demande de dérogation au repos dominical formulée par la S.A.R.L. MAENON pour son magasin MR BRICOLAGE

communication

- Refonte du site Internet de la ville – Projet de nouveau cahier des charges
- Refonte du site Internet de la ville – Dédommagement du lauréat retenu

ressources humaines

- Tableau des effectifs du personnel territorial – Année 2013

financier et juridique

- Reversement de la prestation de service « Enfance Jeunesse » à l'association Nangis Lude
- Approbation de l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement Exercice 2013 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent
- Débat d'orientations budgétaires – Budget général
- Débat d'orientations budgétaires – Budget annexe assainissement
- Débat d'orientations budgétaires – Budget annexe eau
- Débat d'orientations budgétaires – Budget annexe Z.A.C. Saint-Antoine
- Demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) au titre de l'année 2013 pour les travaux d'extension du columbarium existant
- Demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) au titre de l'année 2013 pour les travaux d'aménagement du columbarium existant

questions diverses

Le sénateur maire,

Michel Billout



Les séances du conseil sont publiques